

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

Personnes présentes, absentes, excusées et ayant donné pouvoir

Sont présents :

M. Romain AUBERT, M. Bastien BARNEAUD, M. Michel CERIEZ, M. Marc CHARBONNIER, M. Robin CHARRIEAU, M. Pierre-Michel ESTRAYER, M. Joël GALLICE, Mme Elodie MASSE, Mme Isabelle MATHIEU, Mme Sylviane MICHEL, M. Yvan MICHEL, Mme Éliane PAULET, M. Frédéric REYNAUD, M. Jean-Michel TRON, M. Stéphane CLERJON, M. Benoit WILLAUMEZ.

Sont absentes : Mme Nicole BOUCHACOURT, Mme Céline CHARBONNIER, Mme Élodie MILLIERE

Sont représentées :

Mme Isabelle MATHIEU a le pouvoir de Mme Nicole BOUCHACOURT
M. Marc CHARBONNIER a le pouvoir de Mme Céline CHARBONNIER
M. Stéphane CLERJON a le pouvoir de Mme Élodie MILLIERE

Est désigné secrétaire de séance : M. Robin Charrieau

Ouverture du conseil

Mr le Maire annonce que 2 points doivent être ajouté à l'ordre du jour :

- Modification des acheteurs du lot 1 du Collet
- Résiliation par anticipation du Contrat Enfant Jeunesse et mise en place du bonus territoriale

Les points à l'ordre du jour

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 13 avril 2021,
Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

- 2) Décisions Modificatives N°1 – Budget Commune Ubaye-Serre-Ponçon,

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget général de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
001-00	Solde d'exécution section investissement	250 579.22 €	
1641-000	Emprunts en euros		250 579.22€
2152-000	Installations de voirie	+ 13 500.00 €	
	OPERATION 142 – Rénovation mairie		
2031-142	Frais d'études	-13 500.00 €	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT :		250 579.22 €	250 579.22 €

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
6811-042	Dotations aux amortissements	-600.00 €	
60632	Fournitures de petits équipements	+ 600.00 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT :		0.00 €	0.00 €
TOTAL DES DEUX SECTIONS :		-250 579.22 €	250 579.22 €

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

3) Décisions Modificatives N°1 – Budget Camping Le Fein,

Le Maire expose au conseil municipal que suite à une erreur matérielle lors de l'enregistrement du budget sur le logiciel de comptabilité, il convient de prendre les décisions modificatives ci-dessous :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
66111	Intérêts réglés à échéances	- 22 558.00 €	
6811-042	Dotations amortissement corporelles et incorporelles	22 558,00 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT :		0.00 €	0.00 €

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

4) Décisions Modificatives N°1 – Budget Eau Ubaye-Serre-Ponçon,

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget général de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

ARTICLE	OPERATION	PREVU BP	MODIFICATION	CREDITS OUVERTS
2315	17 : TELESURVEILLANCE RESERVOIRS	80 000,00 €	-5 000,00 €	75 000,00 €
2182	19 : ACHAT DE MATERIEL	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

5) Convention de mise à disposition de la piscine municipale de La Bréole avec la Commune d'Espinasses pour ses écoles et le SIVU pour les « Écoles intercommunales les lacs »,

Le Maire fait part aux membres du conseil qu'une convention annuelle doit être passée avec la Commune d'Espinasses et le SIVU "Ecole Intercommunale les lacs" pour l'accueil des élèves à la piscine municipale d'Ubaye-Serre-Ponçon

1. La Mairie d'Ubaye-Serre-Ponçon met à disposition l'équipement et assure :

- L'entretien et le bon fonctionnement du bassin, des plages, des vestiaires – douches et toilettes, de tous les éléments techniques de filtrage et de chauffage,
- La surveillance et le traitement quotidien de la qualité de l'eau, la fourniture de produits de traitement de l'eau (Analyses et rapports)
- Met à disposition du maître-nageur tous les matériels nécessaires, imposés par la réglementation en vigueur (assistance médicale, masques oxygène, défibrillateur semi-automatique, pharmacie etc...)
- A toute liberté pour proposer les horaires disponibles à l'école intercommunale les Lacs

2. Les écoles devront :

- Verser à la Commune d'Ubaye-Serre-Ponçon une redevance de 39,60 euros par heure de présence et un forfait de 115 euros.
- Respecter les horaires prédéfinis au préalable sur un planning annexé.
- Respecter le règlement de la Piscine.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

6) Convention de mise à disposition de la piscine municipale d'Ubaye-Serre-Ponçon à Mme Sophie LEMOINE,

Le Maire fait part aux membres du conseil qu'une convention annuelle doit être passée avec Sophie Lemoine, maître-nageuse pour la mise à disposition de la piscine communale d'Ubaye-Serre-Ponçon. Elle pourra ainsi proposer des activités aquatiques gratuites ou payantes durant les heures de fermeture au public de la piscine. Elle encaissera les recettes.

Madame Sophie Lemoine fournira une attestation d'assurance, couvrant ces activités et versera à la Commune la somme de 50 € pour la saison estivale.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

- 7) Délibération relative au recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité,

Le Maire indique qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir surveillance de la baignade de la piscine de La Bréole pour la saison estivale allant du 11 Juin 2021 au 05 Septembre 2021 inclus.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

- 8) Tarifs Piscine Municipale Saison 2021,

Le Maire invite les élus à fixer les tarifs 2021 pour l'accès à la piscine à compter du 1^{er} juillet 2021.

FORMULES ENTRÉES	TARIFS 2021
JOURNÉE 12 ans et +	3.50 €
JOURNÉE ENFANT – 12 ans	3,00 €
ENTRÉE FAMILLE JOURNÉE (4 Personnes)	10,00 €
ENTRÉE FAMILLE JOURNÉE (5 Personnes)	12,00 €
CARTE 10 ENTRÉES 12 ans et +	30,00 €
CARTE 10 ENTRÉES ENFANTS – 12 ans	23,00 €
TARIF SAISON ADULTES	45,00 €
TARIF SAISON ENFANTS	30,00 €
ENFANTS SCOLARISÉS A UBAYE-SERRE-PONCON	GRATUITE
AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ UBAYE-SERRE-PONCON	GRATUITE

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

- 9) Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels,

Le Maire informe l'assemblée que les besoins du service peuvent justifier de l'urgence de recrutement occasionnel de personnel en cas de surcroît temporaire de travail. Le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser, pour la durée de son mandat, à recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires pour une durée maximale de 3 mois renouvelable 1 fois exceptionnellement.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

10) Coupe de bois de la parcelle N°27 – Gestion de l'exploitation par l'O.N.F.,

La décision est ajournée.

11) Signature de la convention technique et du contrat de coordination sécurité santé pour l'aménagement à l'intérieur de « l'Atelier du Service Technique »,

Monsieur le Maire rappelle les prochains travaux d'aménagement intérieur de l'Atelier du service technique. Il informe de la nécessité de désigner le bureau d'études en charge des missions de contrôle technique de construction et de coordination sécurité santé. Nous avons eu 2 offres. La grille d'analyse a été présentée à l'assemblée. Le bureau de contrôle qui a été choisi est la société APAVE, pour la somme suivante :

Contrôle Technique de construction : 2 560,00€ H.T

Coordination Sécurité Santé : 2 440,00€ H.T

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

12) Projets en cours – Financements,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'aménagement et agrandissement de parking de la base nautique de Saint Vincent et le projet d'aménagement de parking de la zone commerciale du Lautaret entrent dans le cadre des opérations éligibles au fonds régional d'aménagement du territoire année 2021. Le Maire propose de solliciter un financement à ce titre auprès des services du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

La réalisation de ces opérations a été estimée en Avril 2021 à 581 250€uros H.T et 144 795€uros H.T pour la partie travaux. Le total de l'opération « Parkings » représente 726 045€uros H.T.

Le Maire propose de solliciter le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour une intervention financière à hauteur de 217 813,50€, soit 30%.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'achat d'une seconde cellule sanitaire pour le hameau de la Bréole entre dans le cadre des opérations éligibles au fonds régional d'aménagement du territoire année 2021. Le Maire propose de solliciter un financement à ce titre auprès des services du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

La réalisation de cette opération a été estimée en Décembre 2020 à 19 780,00 €uros H.T

Le Maire propose de solliciter le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour une intervention financière à hauteur de 12 000€.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

13) Contrat de bail avec PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES,

Monsieur le Maire rappelle que notre commune a été identifiée dans le cadre national de la couverture ciblée en téléphonie pour bénéficier d'une amélioration de la couverture en téléphonie mobile.

Ce dispositif va se concrétiser par la réalisation d'un pylône de téléphonie mobile sur le hameau de Charamel.

Il convient de contractualiser un bail pour un droit d'occupation d'une parcelle pour une durée de 12 années, pour une redevance annuelle de 500€ pour 30m² de la parcelle section E numéro 425.

Il demande au conseil de l'autoriser à signer le contrat de bail annexes avec la société Phoenix France infrastructures.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

14) Signature du contrat de prestataire pour le permis d'aménagement de la base nautique,

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune doit être vigilante quant au projet de réaménagement de la base nautique.

Tracés, enjeux environnementaux, coûts, dossiers réglementaires, topo géotechnique nécessite une réflexion structurée, complète, mêlant de ce fait compétences. Il est donc souhaitable de se faire accompagner par un professionnel.

Nous avons 1 proposition de 34 000€ H.T.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

15) Convention pour l'installation de dispositifs de vidéoprotection relatifs aux ports publics de Serre-Ponçon,

Monsieur le Maire explique au conseil municipal l'intérêt du projet global de vidéoprotection des ports publics de Serre-Ponçon tel que porté par le SMADESEP dans le cadre des compétences qu'il se doit d'assumer.

La commune se doit d'autoriser ainsi l'implantation de ce dispositif sur les sites portuaires relevant de son territoire, conformément au projet déposé par l'établissement public auprès de la commission départementale de vidéoprotection ;

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

16) Modification de la délibération 2020-122 Vente à Madame Vanessa AUBERT, Monsieur et Madame MENDOLIA Gérard et Valérie

Monsieur le Maire, rappelle la délibération prise le 21 Décembre 2020, concernant la Vente des appartements au Collet.

Le conseil municipal avait délibéré la vente du lot n°1 : 2 garages, 1 cave, 2 appartements et des parties communes rayé en VERT sur le plan annexé, pour le prix de 179 300€ à Madame Vanessa AUBERT, Monsieur Florian RICEVUTO, Monsieur et Madame MENDOLIA Gérard et Valérie désigné « lot 1 » dans l'estimatif des domaines.

Le Maire explique qu'un avenant a été demandé pour la modification des acquéreurs. Il convient de procéder à la vente à Madame Vanessa AUBERT, Monsieur et Madame MENDOLIA Gérard et Valérie.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

17) Résiliation par anticipation du contrat enfance jeunesse et mise en place du bonus territoire CTG.

M. le Maire explique que dans le cadre de la crise sanitaire, la CNAF a lancé en début d'année le « Plan Rebond Petite Enfance » destinés aux établissements d'accueil du jeune enfant et aux Maisons d'assistants maternels. L'une de ces mesures consiste à alléger le reste à charge en fonctionnement des gestionnaires d'Établissements d'accueil de jeunes enfants (Eaje) de manière pérenne en augmentant le barème du Bonus territoire. L'étude des données des 3 Eaje du territoire intercommunal a mis en évidence une majoration des prestations de l'ordre de 47 % dans le cadre de la mise en place du bonus territoire dont la répartition s'établirait comme suit : Les petits pas – Ubaye-Serre-Ponçon : écart de 3 460€.

Le maire demande l'autorisation de résilier par anticipation à compter du 31 décembre 2020 le contrat Enfance Jeunesse et de son avenant n°1 passés avec la CAF et la collectivité afin de pouvoir mettre en place dès le 1^{er} janvier 2021 le bonus territoire.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

18) Questions Diverses :

a) Organisation des Élections Départementales et Régionales (20 et 27 juin 2021) Conseils d'organisation de Christine et Emilie et planning sur les différents créneaux horaires.

b) Commission Archives mise en place d'actions et choix de l'armoire, Elodie Masse, Eliane Paulet, Benoit Willaumez.

c) Choix de la destination de la maison du Lautaret, Il est décidé de réaliser un logement.

d) Local Olivier Fortoul, différents échanges entre les élus, proposition à faire.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 08 Juin 2021

- e) Demande d'une entreprise de fabrication de tarte alpine. Rencontre prévue prochainement.
- f) Permis de construire de la Résidence du Lac déposé.
- g) Demande de Dorian Lorazo pour un transfert du local professionnel à Proflam.
- h) Projet des fourmis, proposition d'exposition du 15 Juillet au 15 Septembre. Réponse sous 10 jours.
- i) Dégâts campagnols – Présence du renard. Communiquer à la DDT, à la fédération des chasseurs et la préfecture les problématiques des agriculteurs sur une surpopulation de campagnols. Se renseigner également sur les nichoirs.



Robert CHARREAU ..